

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

### **L.S.E.**

#### **Liste des sociétés concernées**

Chaux et Dolomies du Boulonnais SAS au capital de 3 811 225 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 348 943 846 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

Carrières et Fours à Chaux de Dugny SAS au capital de 3 811 225 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 349 020 271 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

Société des Fours à Chaux de Sorcy SAS au capital de 2 286 735 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 342 399 797 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

Chaux de Boran SAS au capital de 762 245 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 348 943 606 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

Magnésie et Dolomies de France SAS au capital de 457 347 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Boulogne sur Mer sous le n° 572 223 469, dont le siège social est Elinghen-Ferques – 62250 Marquise

Aumale Synergie SAS au capital de 38 112 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 016 380 024 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

LHOIST France SAS au capital de 152 450 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 352 326 763 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

Financière LHOIST France SAS au capital de 2 055 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 845 780 758 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

LHOIST Participations et Services SAS au capital de 37 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 479 945 628 dont le siège social est situé à Tour W – 102 Terrasse Boieldieu – 92085 Paris La Défense Cedex

LHOIST France INVESTISSEMENT SAS au capital de 100 000 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le n° 393 031 745, dont le siège social est 15 Rue Henri Dagallier – 38100 Grenoble

FIBAC SAS au capital de 82 873 819 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le n° 378 522 858, dont le siège social est 15 Rue Henri Dagallier – 38100 Grenoble

Les Chaux de la Tour SAS au capital de 826 804 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Aix en Provence sous le n° 572 621 142, dont le siège social est 1 Chemin des Chaux de la Tour – 13820 Ensues-la-Redonne

Chaux de Provence – SACAM SAS au capital de 762 500 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Aix en Provence sous le n° 721 621 357, dont le siège social est 1525 Ancien chemin de Martigues la Glacière – 13220 Chateauneuf-les-Martigues

Carrières et Chaux Balthazard et Cotte SAS au capital de 1 220 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le n° 331 278 309, dont le siège social est Rue de Paris – 38360 Sassenage

Lhoist France Ouest SAS au capital 394 692 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le n° 816 020 283, dont le siège social est 15 Rue Henri Dagallier – 38100 Grenoble

BCB SAS au capital de 2 098 600 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon sous le n° 450 910 021, dont le siège social est rue Choumois ZAC de Valentin 25870 Chatillon-le- Duc

**1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

*Nos ventes sont soumises aux présentes CONDITIONS GÉNÉRALES qui prévalent sur toutes conditions d'achat, clauses et conditions imprimées ou non, contenues dans les commandes et la correspondance de nos clients, sauf dérogations formelles et écrites de notre part. Le fait de ne pas se prévaloir d'une de nos conditions n'entraîne pas renonciation ultérieure à celle-ci.*

**2. OFFRES**

*Toute offre de notre part constitue les CONDITIONS PARTICULIÈRES venant modifier ou compléter les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.*

**3. COMMANDES**

*Les commandes doivent être libellées à l'ordre de notre Société et adressées au Siège Social. Elles n'engagent notre Société qu'après confirmation écrite de nos services et la vente est consentie alors aux seules conditions de cette confirmation et des présentes.*

*Les demandes de modification ou résolution de commande de l'Acheteur ne pourront être prises en considération que si elles parviennent par écrit au moins 48 heures avant l'expédition de la marchandise et devront être acceptées également par écrit.*

**4. PRIX**

*Nos prix sont stipulés nets, départ usine et hors taxes, sauf accord dérogatoire précisé dans des CONDITIONS PARTICULIÈRES.*

**5. TRANSPORT**

*Les marchandises et emballages voyagent aux risques et périls du destinataire quels que soient le lieu de destination et le mode de transport, même vendus franco, sauf stipulation contraire dans les CONDITIONS PARTICULIÈRES.*

**6. DÉLAI DE LIVRAISON**

*Les délais et/ou horaires de livraison sont donnés à titre indicatif. Les retards de livraisons consécutifs à des événements indépendants de notre volonté, notamment les aléas du trafic routier, ne peuvent engager notre responsabilité, ni justifier le paiement d'une quelconque indemnité.*

**7. CONTESTATION**

*L'Acheteur s'oblige à prendre connaissance des spécifications de nos produits avant leur utilisation. La marchandise est réputée agréée par l'Acheteur quant à son état apparent, son conditionnement, ses quantités ou poids à la livraison ; aucune réclamation ne sera admise à ce sujet, sauf constat établi contradictoirement lors de la livraison.*

*Tout retour de produit sera refusé, sauf accord formel et écrit entre le Vendeur et l'Acheteur et ne pourra donner lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et risques de retour seront à la charge de l'Acheteur.*

**8. FORCE MAJEURE**

Tout cas fortuit ou de force majeure **nous autorise à résilier le contrat, à différer les livraisons** ou à considérer le contrat comme suspendu de plein droit pour les fournitures restant à effectuer. A titre énonciatif et non limitatif, seront considérés comme cas de force majeure les grèves générales ou partielles, l'interruption des transports, les interruptions de fourniture d'énergie ou de matières premières, les accidents d'exploitation, et d'une manière générale toutes causes pouvant faire obstacle à la marche normale de notre fabrication et/ou de nos expéditions.

9. GARANTIE – RESPONSABILITÉ

Les réclamations pour livraison de produits non conformes aux spécifications de la commande ne seront reconnues que si elles sont faites par lettre recommandée dans les trois jours de leur réception, et avec échantillon à l'appui si les produits ont été utilisés. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification de l'anomalie constatée. La garantie et la responsabilité de la Société sont strictement limitées au remplacement ou au remboursement des marchandises fournies, à l'exclusion de toute responsabilité ou indemnité à quelque titre que ce soit, l'Acheteur restant tenu responsable des dommages pouvant résulter de l'utilisation des produits vendus et de ses conséquences.

10. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

**Le transfert de propriété des biens vendus n'interviendra qu'après paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, notamment en cas de règlement par effets de commerce.** Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances nous autorise à procéder à la revendication des biens. Nonobstant cette disposition, les risques de perte, destruction et de détérioration des biens vendus, ainsi que les dommages qu'ils pourraient occasionner sont transférés à l'Acheteur, dès la livraison.

11. PAIEMENT ET RETARDS

**Toute facture doit être réglée au comptant, sauf accord dérogatoire express et écrit entre les parties, étant précisé que tout délai de paiement ne pourra être fixé au-delà de celui mentionné à l'article L 441-6 du Code du Commerce et qu'en cas de facturation périodique au sens de l'article 289 du C.G.I., ce délai ne peut dépasser 45 jours à compter de la date de l'émission de la facture.**

**Tout retard ou absence de règlement constaté après la date de paiement figurant sur la facture nous autorise d'une part à résilier toutes conventions intervenues entre les parties, de plein droit et sans autre formalité et d'autre part entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard égales au minimum à trois fois le taux de l'intérêt légal, et ce, sans préjudice de toutes demandes de réparation pouvant résulter des retards ainsi constatés, ainsi qu'une indemnité de recouvrement d'un montant de 40€, étant précisé qu'une indemnisation complémentaire pourra être demandée sur justification pour frais de recouvrement supérieurs, conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce.**

12. PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Les marques sous lesquelles nos produits sont vendus sont notre propriété exclusive. Leur utilisation, sous quelque forme que ce soit par nos clients, est subordonnée à une autorisation expresse et écrite de notre part.

13. JURIDICTION

**Le droit applicable à toute convention avec nos clients est soumis au droit français et toutes contestations, réclamations ou procédures relatives à celle-ci seront de la compétence des juridictions de Paris ou de Grenoble, au choix et à la requête de la partie la plus diligente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs et après avoir entrepris toutes diligences en vue de parvenir à une résolution amiable du litige.**